

DOCUMENTATION GÉNÉRALE DES PRESTATIONS FUNÉRAIRES

Artolie Ciron Pompes Funèbres

Documentation générale mise à disposition des familles — Tarifs et conditions de vente
Version applicable au 1er octobre 2026 (Date d'établissement : 21/09/2026)

1. Identification de l'Opérateur

Artolie Ciron Pompes Funèbres

- **Forme juridique** : SARL au capital de 10 000 €
- **SIREN** : 832 769 152 | **RCS** : Bordeaux 832 769 152
- **SIRET du siège social** : 832 769 152 00022
- **Siège social** : 9 place de la Libération, 33410 Cadillac-sur-Garonne
- **Représentante légale** : Marie-Anne RAFFIN, gérante
- **Site internet** : www.pfac.fr

Établissement secondaire – Chambre funéraire

- **Adresse** : 18 cours du Maréchal Foch, 33720 Podensac
- **SIRET** : 832 769 152 00014
- **Habilitation funéraire** : 26-33-0001 (Validité : jusqu'au 30 mai 2031)

Établissement de Cadillac-sur-Garonne

- **Habilitation funéraire** : 26-33-0004 (Validité : jusqu'au 9 juillet 2031)

Les prestations proposées par Artolie Ciron Pompes Funèbres sont limitées aux domaines correspondant aux habilitations détenues par l'opérateur et ses établissements.

2. Information Préalable des Familles

La présente documentation générale est tenue à la disposition des familles et peut être consultée librement dans nos agences de Cadillac-sur-Garonne et Podensac, ainsi que sur notre site internet.

Elle présente les prestations et fournitures proposées par Artolie Ciron Pompes Funèbres ainsi que leurs prix et conditions de vente. Les prestations et fournitures sont présentées de manière à distinguer :

- les prestations obligatoires ;
- les prestations pouvant devenir obligatoires selon les circonstances ;

- les prestations facultatives ;
- les prestations réalisées par des tiers ;
- les taxes, redevances et sommes dues à des organismes tiers, lorsqu'elles sont applicables.

Les prix indiqués sont des **prix TTC**, sauf mention contraire. Lorsqu'un prix ne peut pas être déterminé à l'avance en raison de circonstances particulières ou de l'intervention d'un tiers, la documentation indique « sur devis » ou précise les modalités permettant de déterminer le prix.

3. Prestations Obligatoires

Certaines prestations sont obligatoires dans toutes les opérations funéraires, tandis que d'autres ne le deviennent qu'en fonction des circonstances du décès, du mode de transport ou du choix entre inhumation et crémation.

Dans tous les cas :

- le cercueil ;
- les poignées du cercueil (au nombre de 4) ;
- la plaque d'identité ;
- la cuvette étanche ;
- les opérations d'inhumation ou, en cas de crémation, les opérations de crémation ;
- l'urne cinéraire ou le cendrier en cas de crémation.

Les accessoires intérieurs et extérieurs du cercueil ne font pas partie des éléments obligatoires (Art. R. 2223-29 du Code général des collectivités territoriales).

4. Prestations Pouvant Devenir Obligatoires Selon les Circonstances

Selon les circonstances ou les causes du décès, le mode de transport et les modalités d'inhumation ou de crémation, peuvent notamment devenir obligatoires :

- les soins de conservation ;
- la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière ou maladie contagieuse ;
- le véhicule de transport de corps avant mise en bière ;
- le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

5. Transport de Corps Avant Mise en Bière

- **Transport avant mise en bière** : sur devis (détail de la prestation, personnel, véhicule, kilométrage).
- **Housse mortuaire** : 77,00 € TTC (obligatoire uniquement selon réglementation).

6. Chambre Funéraire

Chambre funéraire située au **18 cours du Maréchal Foch – 33720 Podensac** (Habilitation : 26-33-0001).

- **Admission du défunt** : 132,00 € TTC
- **Séjour en chambre funéraire / Salon de présentation** : 385,00 € TTC (forfait quel que soit le séjour)
- **Mise à disposition du local technique** : 88,00 € TTC

Information légale (Art. R. 2223-80 du CGCT) : Lorsque le transfert en chambre funéraire est réalisé à la demande de l'établissement de santé ne disposant pas de chambre mortuaire, les frais de transport et le séjour pour les 3 premiers jours sont intégralement à la charge de cet établissement.

7. Soins de Conservation

- **Soins de conservation (thanatopraxie)** : 352,00 € TTC

Prestation sous-traitée à un tiers : thanatopracteur diplômé d'État indépendant.

8. Présentation et Préparation du Défunt

- **Toilette mortuaire et préparation / habillage** : 198,00 € TTC (prestation facultative).

9. Transport Après Mise en Bière

- **Transport du cercueil (Corbillard)** : sur devis
- **Personnel affecté au convoi** : sur devis

10. Cercueils et Accessoires

Plaque d'identité obligatoire : **38,50 € TTC**. Cuvette étanche et poignées incluses. Accessoires facultatifs : Cache-vis : 10,00 € TTC | Capiton : à partir de 60,00 € TTC.

10.1 Carménère — 3 110,00 € TTC (Seul)

Chêne massif premier choix | Finition chêne clair haut brillant, joncs dorés.

Prestation obligatoire complète : 3 148,50 € TTC

10.2 Piquepoul — 2 720,00 € TTC (Seul)

Érable massif premier choix | Finition patine blanche mate.

Prestation obligatoire complète : 2 758,50 € TTC

10.3 Gamay — 2 330,00 € TTC (Seul)

Chêne massif qualité ébénisterie | Finition cérusé.

Prestation obligatoire complète : 2 368,50 € TTC

10.4 Cabernet — 1 940,00 € TTC (Seul)

Chêne massif choix menuiserie | Finition chêne clair satiné.

Prestation obligatoire complète : 1 978,50 € TTC

10.5 Merlot — 1 660,00 € TTC (Seul)

Chêne massif choix menuiserie | Finition chêne clair satiné deux tons.

Prestation obligatoire complète : 1 698,50 € TTC

10.6 Grenache — 1 410,00 € TTC (Seul)

Placage chêne sur chêne | Finition chêne clair satiné deux tons.

Prestation obligatoire complète : 1 448,50 € TTC

10.7 Cinsault — 1 340,00 € TTC (Seul)

Pin massif choix menuiserie | Finition verni aspect naturel.

Prestation obligatoire complète : 1 378,50 € TTC

10.8 Petit Verdot — 1 210,00 € TTC (Seul)

Chêne massif | Finition chêne noisette satiné.

Prestation obligatoire complète : 1 248,50 € TTC

10.9 Sauvignon — 1 200,00 € TTC (Seul)

Pin massif choix menuiserie | Finition teinté clair satiné.

Prestation obligatoire complète : 1 238,50 € TTC

10.10 Pinot noir — 1 060,00 € TTC (Seul)

Pin massif choix menuiserie | Finition deux tons ardoise et teinte claire.

Prestation obligatoire complète : 1 098,50 € TTC

10.11 Malbec — 960,00 € TTC (Seul)

Chêne massif mouluré | Finition chêne clair satiné deux tons.

Prestation obligatoire complète : 998,50 € TTC

10.12 Muscadelle — 920,00 € TTC (Seul)

Pin massif sélectionné | Finition satiné deux tons.

Prestation obligatoire complète : 958,50 € TTC

10.13 Syrah — 820,00 € TTC (Seul)

Chêne ordinaire verni | Finition vernis.

Prestation obligatoire complète : 858,50 € TTC

10.14 Chardonnay — 790,00 € TTC (Seul)

Pin massif naturel | Finition poncé non traité.

Prestation obligatoire complète : 828,50 € TTC

10.15 Sémillon — 650,00 € TTC (Seul)

Pin massif | Finition teinte claire satinée.

Prestation obligatoire complète : 688,50 € TTC

11. Capitons et Accessoires Intérieurs

- **Capiton (modèle standard)** : à partir de 60,00 € TTC (facultatif)

12. Accessoires Extérieurs

- **Plaque d'identité obligatoire** : 38,50 € TTC
- **Jeu de cache-vis** : 10,00 € TTC
- **Emblèmes, croix ou ornements supplémentaires** : sur devis

13. Cérémonies et Convois

- **Maître de cérémonie** : 143,00 € TTC
- **Porteurs** : sur devis

14. Inhumation

- **Ouverture et fermeture de concession / monument** : sur devis
- **Fournitures de cimetière, taxes communales** : selon tarif en vigueur fixé par la commune.

15. Marbrerie Funéraire

- **Monuments funéraires, gravures, pose/dépose** : sur devis

16. Crémation

- **Frais de crématorium** : selon le tarif du crématorium retenu (reversés au tiers).
- **Urnes cinéraires (obligatoires si crémation)** : à partir de 70,00 € TTC

17. Fleurs, Plaques et Articles Funéraires

Fournitures facultatives disponibles en magasin sur catalogue et tarif affiché.

18. Formalités et Assistance Administrative

Les sommes avancées pour le compte de la famille (taxes, débours de tiers) sont strictement distinguées des honoraires de l'entreprise sur le devis et la facture.

19. Prestations Réalisées par des Tiers

Pour le crématorium, la marbrerie tiers ou le thanatopracteur extérieur pour les soins de conservation, le tiers est identifié sur le devis et son tarif est clairement séparé.

20. Prévoyance Obsèques

- **Immatriculation ORIAS** : 18 000 970

21. Modification des Prestations

Toute prestation supplémentaire fait l'objet d'un devis complémentaire écrit. Aucune prestation facultative ne peut être facturée sans commande préalable.

22. Conditions de Règlement

Les conditions et délais de paiement sont précisés dans le devis et les conditions générales de vente contractuelles.

23. Médiation de la Consommation

En cas de litige non résolu, recours gratuit auprès du médiateur :

CM2C — 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris | Tél : 01 89 47 00 14 | Courriel : declarer-un-litige@cm2c.net | Site : www.cm2c.net

24. Devis Funéraire

Un devis écrit, gratuit, détaillé et chiffré est systématiquement remis à la famille avant toute opération.

25. Validité des Tarifs

Les prix correspondent aux tarifs en vigueur au **21 septembre 2026**.

Annexe — Tableau de Contrôle des Prestations

Élément / Prestation	Statut Réglementaire
Cercueil	OBLIGATOIRE
Poignées du cercueil (4)	OBLIGATOIRE
Plaque d'identité	OBLIGATOIRE
Cuvette étanche	OBLIGATOIRE
Opérations d'inhumation	OBLIGATOIRE SI INHUMATION
Opérations de crémation	OBLIGATOIRE SI CRÉMATION
Urne cinéraire / cendrier	OBLIGATOIRE SI CRÉMATION
Housse mortuaire	OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES
Véhicule de transport avant mise en bière	OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES
Soins de conservation	OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES
Cercueil hermétique avec filtre épurateur	OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES
Capiton	FACULTATIF
Accessoires intérieurs / extérieurs	FACULTATIFS
Toilette mortuaire / Habillage	FACULTATIF
Fleurs, plaques commémoratives, articles	FACULTATIFS

La présente documentation générale est tenue à la disposition du public dans nos agences de Cadillac-sur-Garonne et Podensac ainsi que sur notre site internet.